

VATG

Vereinigung des Archäologisch - technischen Grabungspersonals der Schweiz
Association suisse du personnel technique des fouilles archéologiques
www.vatg.ch , www.astfa.ch

ASTFA

Adresse:

Protocole de l'Assemblée générale (AG) du 19 mai 2017 à Bâle

Lieu de l'AG : Bau- und Verkehrsdepartement, Dufourstrasse 40, Bâle-Ville

Début de l'AG: 10 h 30

Le comité :

Christof Blaser (Cbl, président)

Esther Schönenberger (ES)

Johannes Häusermann (JH)

Udo Schön (US)

Kilian Weber (KW, secrétaire)

Absent : Stéphane Dévaud, malade)

Membres :

45 personnes présentes

Nouveaux membres :

Stefan Aebersold, Julia Bucher, Dean Conzett, Horst Esslinger, Sandra Fuchs,
Simone Kiefer, Florian Koslowsky, Lauck Tobias, Michael Stämpfli

Minute de silence pour notre collègue de l'ASTFA Daniel Steiner, décédé en 2016
(Kantonsarchäologie Thurgau)

Décompte des voix : Stefan Aebersold, Philippe Saurbeck

Tractanda 1

Protocole AG 2016

Ce protocole a été envoyé avec l'invitation à l'AG de ce jour.

Aucun commentaire ou proposition de modification ne sont souhaités. Le protocole du 20.5.2016 est accepté par l'AG.

Tractanda 2

Rapport annuel du président

Il est lu par Cbl, et sera envoyé à tous les membres avec le protocole (Annexe I).

Tractanda 3

Rapport du caissier

Cbl présente les comptes à la place de SD, absent à ce jour :

Avoirs de l'Association au 31.3.2017: Fr. 76'124.51

Entrées : Fr. 5'340.85

Sorties : Fr. 5'385.45

L'Assemblée n'a pas de question concernant les comptes.

Tractanda 4

Rapport des réviseurs

Claudia Spiess présente le rapport des réviseurs. Elle invite l'Assemblée a accepter les comptes 2015-2016, ce qui est fait à l'unanimité.

Tractanda 5

Cotisations annuelles

Au vu de la stabilité des finances. Le comité propose de maintenir à 60.- le montant de la cotisation.

Tractanda 6

Cours

6.1 Page des cours sur le site internet

ES présente la nouvelle page. Les ajouts sont :

- Le téléchargement du talon d'inscription
- Les descriptifs détaillés de chaque cours

6.2 Cours en général

Aperçu de US des cours sur l'année écoulée.

6.3 Financement des cours préparatoires aux examens

US présente le nouveau modèle de financement des cours professionnels par la Confédération. Les points principaux sont :

- A partir de 2018, les cours préparatoires seront pris en charge par la confédération. Les frais, qui dépassent généralement 1000.- pour les candidats, seront remboursés.
- La taxe d'examen n'est pas comprise dans les frais considérés

Des informations supplémentaires paraîtront dans le nouvel INFO.

6.4 Accompagnement des cours par le comité

Présentation de JH (Parrain des examens).

Suite aux critiques formulées par la commission d'examen après la dernière session, le comité décide de prendre part dorénavant aux cours techniques. Le but est de mieux superviser ensemble les cours, de pouvoir apporter des commentaires constructifs, et de proposer des changements si besoin s'en fait.

JH rappelle que la bibliographie d'examen est à disposition des candidats et que celle-ci propose un aperçu des matières à connaître. Les cours sont une introduction et un support aux sujets d'examens. Ils ne couvrent sûrement pas toutes les connaissances à acquérir pour une présentation aux examens.

Tractanda 7

Elections

7.1 Réélection d'un membre du comité

ES est réélue au comité

7.2 Election de deux membres au comité

7.2.1

Jakob Bärlocher (Augusta Raurica) est élu au comité en remplacement de US.
L'élection se déroule en son absence ; c'est Cbl qui a lu au préalable la communication de Jakob.

7.2.2

Barbara Vittoriano (Kantonsarchäologie Graubünden) est aussi élue au comité, qui est ce faisant à nouveau complet.

7.3 Election d'un vérificateur de comptes

Claudia Spiess est remplacée par **Kurt Diggelmann**.

7.4 Réélection d'un membre de la commission d'examen

Christian Kündig (Service archéologique de Fribourg) est réélu pour une période.

Tractanda 8

Inscription aux examens de technicien de fouilles archéologiques

Délai d'inscription : **15.9.2017**

D'après JH, 3 personnes sont actuellement intéressées. La commission d'examen doit encore se prononcer au sujet d'un candidat d'Allemagne (Brême), s'il peut ou non participer aux examens.

Les examens sont organisés pour trois personnes au minimum.

D'autres informations concernant les examens sont à consulter en ligne sur le site de l'ASTFA.

Tractanda 9

Modification du Règlement d'examen

Suite aux examens de 2015, la commission d'examen (PK) a formulé diverses critiques concernant les connaissances techniques, spécialement en mensuration (voir le rapport de Thomas Reitmaier en annexe du protocole de l'AG 2016. Au final, un rééquilibrage des domaines techniques énoncés dans le Règlement a été réalisé par la commission d'examen et le comité de l'ASTFA, qui s'est soldé par une modification du Règlement qui renforce le poids des branches techniques dans l'évaluation finale.

Cbl et Martin Portmann (au nom de la commission d'examens) présentent les modifications apportées au Règlement (cf. version de la PK en Annexe II) :

- D'abord, il n'y a pas de nouvelle matière intégrée aux examens. Les différentes branches sont groupées autrement, ainsi que leur importance.
- La note générale et la note des Prüfungsteile 1, 2, 3 et 4 doit être de 4.0 au minimum.
- Les notes des Positions des Prüfungsteile 2 et 3 doit être de 4.0 chacune au minimum.
- Un candidat qui n'obtient pas une note suffisante dans les Prüfungsteile 2 et 3, manque tout l'examen pratique et doit le refaire dans sa totalité.

Martin Portmann poursuit :

- La notice pour les experts aux examens pratiques doit être revue et complétée.
- Les Directives du Règlement d'examen doivent elles aussi être adaptées aux modifications énoncées plus haut.

Cbl prend position sur les modifications du Règlement, au nom du comité :

- Le comité soutient la plus grande importance accordée aux branches techniques d'examen, qui sont le noyau des connaissances exigées d'un technicien de fouilles.
- Le comité soutient la version de la commission d'examen
- En outre, les nouveautés techniques, outils et méthodes en archéologie doivent être intégrées.

Enfin, Cbl ouvre la discussion à l'assemblée (les avis des membres ne sont pas protocolés)

Pour un aperçu des opinions, un vote consultatif est effectué.

Question : est-ce que le Règlement doit être modifié selon la proposition de la PK ?

OUI : 29

NON : 7

Abstentions : 9

VATG

Vereinigung des Archäologisch - technischen Grabungspersonals der Schweiz
Association suisse du personnel technique des fouilles archéologiques
www.vatg.ch , www.astfa.ch

ASTFA

Adresse:

Tractanda 10

Varia

Le lieu de l'AG 2018 n'est pas encore fixé. Par contre deux dates sont en option :

1. **4./5.5.2018**
2. **25./26.5.2018**

Un grand merci à Udo et Philippe pour l'organisation de cette assemblée !

Cbl remercie Udo avec un cadeau pour son engagement au comité et l'invite au prochain souper du comité

Fin de l'AG : 12.10 heures

Rédaction du protocole : Kilian Weber

VATG

Vereinigung des Archäologisch - technischen Grabungspersonals der Schweiz
Association suisse du personnel technique des fouilles archéologiques
www.vatg.ch , www.astfa.ch

ASTFA

Adresse:

Annexe I

Rapport du président pour l'année associative 2016 / 2017

L'assemblée générale 2016 s'est déroulée à Bienne.

Ma nomination comme président, cela a été avant tout de nouveaux devoirs. Une année passée à la tête de l'association m'a permis de trouver le rythme. Les nouvelles attributions de postes au comité, déjà présentées à Bienne, ainsi que la coordination des tâches de ce même comité ont encore été « huilées » lors des séances suivantes.

De l'Assemblée 2016, l'exposition controversée « Habbaluke » et la visite du site romain de Port perdureront dans notre mémoire entre autres souvenirs. Un grand merci au Service archéologique de Berne pour le soutien au bon déroulement de l'Assemblée

A côté de ma nomination comme président, c'est aussi Johannes Häusermann qui est élu membre du comité au cours de l'Assemblée générale. Il a repris le poste vacant de « parrain des examens ». Stéphane Dévaud et Kilian Weber ont été réélus pour deux ans au comité. Puis, toujours à la dernière Assemblée générale, un nouveau réviseur des comptes a été élu : c'est Urs Berger qui prend la place d'Urs Liechti. Que ce dernier soit ici remercié pour son engagement durant de nombreuses années, depuis 2009. Je saisi au passage l'occasion de remercier encore Shona Cox pour tout son travail dévoué. Petit bémol, le comité est resté malheureusement incomplet au cours de l'année passée.

Durant l'année 2016-2017, le comité s'est réuni six fois à Berne. En plus, une délégation a participé à une séance à Zürich avec la Commission d'examen. L'objet des discussions a été une modification du règlement d'examen. Il y a aussi eu la remise de la documentation digitale entre moi et Shona. Outre les dossiers en cours, la remise contenait encore des cartons de prospectus, des cahiers de l'association et un carton de t-shirt ! Enfin Philippe Saurbeck m'a transmis les archives des années passées, aujourd'hui toutes sauvegardées à Berne.

Cette année, les points suivants ont été discutés au cours des séances du comité, A côté de diverses tâches administratives, comme le remodelage et l'actualisation de la liste des membres, la page des cours sur le site internet a été complétée. Ce qui est nouveau est un descriptif de chaque cours et un lien pour une inscription en ligne. Le formulaire d'adhésion à l'association est quant à lui supprimé. Jusqu'à aujourd'hui, toutes les rubriques du site n'ont pas été réévaluées. Le comité doit encore soupeser quel travail va être fourni avec Philippe Saurbeck à l'avenir, et aussi considérer si toutes les rubriques sont encore pertinentes. Il est certain qu'un site

actualisé, avec des nouveautés ciblées sera consulté plus fréquemment qu'un site statique, ce qui aura clairement une conséquence positive à l'intérêt général porté à notre association et aux cours. Une autre nouveauté est l'envoi des informations via

le „MAILBOX VATG“, par lequel chaque membre reçoit les communications importantes. Ces informations ne seront pas envoyées par poste. En résumé, l'année 2016-2017 a été en bonne partie une réévaluation des processus d'organisation et de communication.

Les autres sujets qui ont occupé en première ligne le comité ont été, en premier l'introduction de cours comme le DAO, puis l'inscription des cours de l'ASTFA auprès du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en vue d'une possible prise en charge des frais de formation par la Confédération, et enfin une réévaluation de la partie technique de la profession, consécutive aux critiques formulées par la Commission d'examen lors de la précédente Assemblée générale à Bienne. A ce dernier sujet, le comité a pris position sur une modification du règlement d'examen, ayant participé activement aux discussions et processus de ce changement.

Le comité a concentré son énergie sur tous les points concernant la formation, comme cela a été relevé lors de la dernière Assemblée générale. Cette mission principale nous incombera bien sûr toutes ces prochaines années.

Un peu à l'image des archéologies cantonales, le comité se retrouve avec moins de ressources en personnel pour accomplir au moins autant de travail. C'est aujourd'hui plus compliqué de dénicher les collègues dans notre milieu de l'archéologie pour contribuer aux activités du comité. Toutefois, il est certain que le comité va tout mettre en œuvre pour garantir le statut du personnel technique, en étroite collaboration avec les archéologues. Dans cette optique le travail et la réflexion de chacun comptent. Le choix des élections de cette année, qui va permettre de compléter à nouveau le comité, permet d'entrevoir le futur avec optimisme. Le soutien des archéologies cantonales pour des buts raisonnables et réalisables est indispensable. Par le travail et l'engagement de chacun des membres du comité, de nombreuses tâches ont pu être accomplies. Un grand merci !

Bienne, le 14.05.2017

Christof Blaser, Président

Adresse:

Prüfungsteil	Positionen	Positionsnoten	Fachnoten	Gesamtnote
1	Praktische Feldarbeit I	Vorbereitung		
		Führung u. Organisation		
	Fachnote Feldarbeit I			
2	Praktische Feldarbeit II	Fotografie		
		Zeichnen		
		Vermessung		
Fachnote Feldarbeit II				
3	Praktische Feldarbeit III	Beschreibende Dokumentation		
		Befundansprache - u. interpretation		
		Berichterstattung		
Fachnote Feldarbeit III				
4	Praktische Feldarbeit IV	Nachbarwissenschaften		
		Fundbergung - u. lagerung		
		Probenentnahme		
Fachnote Feldarbeit IV				
5	Fachkenntnisse I	Organisation u. Kalkulation		
		Gesetzliche Vorschriften		
		Sicherheitsbestimmungen u. Erste Hilfe		
Fachnote Fachkenntnisse I				
6	Fachkenntnisse II	Fotografie		
		Zeichnen		
		Vermessen		
Fachnote Fachkenntnisse II				
7	Fachkenntnisse III	Befundanalyse		
		Befundinterpretation		
		Beschreibung v. Funden u. Befunden		
Fachnote Fachkenntnisse III				
8	Fachkenntnisse IV	Arch. Fachkenntnisse, mündlich		
		Arch. Fachkenntnisse, schriftlich		
		Nachbarwissenschaften		
		Fundbergung - u. lagerung		
Fachnote Fachkenntnisse IV				
Durchschnitt aller Fächer = Gesamtnote				